

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DANJOUTIN

EXTRAIT DU REGISTRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Danjoutin, convoqué le dix juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni en la salle d'Honneur de la mairie de Danjoutin, sous la présidence de M. Emmanuel FORMET.

Présents

M. FORMET Emmanuel, Président

Mmes CARMINATI Annie, CUROT Martine, HENRY Pierrette, IFFENECKER Evelyne, LABOUREY Nelly, LAPEYRE Eliette, LUCIANI Claire, RAPIN Michèle, RONZANI Catherine, VAUDOUX Céline

MM. BARON Ghislain, GARDOT Serge, GOBERT Pierre, OUCHELLI Karim

Excusés

M. CATTE Paul, excusé, donne procuration à Mme LAPEYRE Eliette

Mme LARTOT Eléonore, excusée

Secrétaire de séance

Mme WEBER Stéphanie, Directrice

Nombre de membres	17
Nombre de présents	15
Nombre de votants	16
Nombre d'absents excusés	02

Délibération n° 29/18-06-24

---- OBJET ----

Convention Service civique Solidarité Seniors – Autorisation de signer

VU la délibération en date du 26 juin 2023 autorisant la signature de la convention avec l'AND-SC2S pour l'accueil de jeunes adultes en service civique au sein du CCAS et de la Résidence Naal

Pour l'année 2024-2025, l'association propose toujours un accompagnement sous forme de formation et d'encadrement des jeunes mais ne participe plus financièrement à sa prise en charge. Le reste à charge pour le C.C.A.S. se monte donc à 114,85 € par mois. Les crédits sont prévus au budget 2024.

Considérant la nécessité de renouveler cette convention eu égard aux changements apportés par l'association dans le fonctionnement de son accueil des services civiques

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration autorise M. le Président à signer la nouvelle convention avec l'AND-SC2S et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre et le cas échéant les avenants ultérieurs.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 090-269000329-20240628-29_18_06_24-DE



Ont signé au registre tous les membres présents.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Transmis en Préfecture le 28/06/2024

Affiché le 28/06/2024

Le Président,



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Emmanuel FORMET

